Envoyé en préfecture le 15/06/2022
Reçu en préfecture le 15/06/2022
Affiché le 15/06/2022
ID : 037-200072650-20220609-D2022096-DE

Extrait du registre des délibérations
du Conseil de la Communauté de
Communes Touraine Vallée de l'Indre

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 9 JUIN 2022

****

N°D2022_096

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION CRIA 37 AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

Date de convocation : le 03 juin 2022
Nombre de conseillers en exercice : 55
Nombre de conseillers présents : 42
Nombre de conseillers représentés : 8
Nombre de conseillers votants : 50

Le neuf juin deux mille vingt-deux à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à Sorigny, sous la présidence de Monsieur Eric LOIZON.

Conseillers communautaires présents :
Monsieur Eric LOIZON Président, Mesdames Monique ARCHAMBAULT, Dominique BEAUCHAMP, Marie-Annette BERGEOT, Delphine BERRING, Nathalie BERTON, Bénédicte BEYENS, Agnès BUREAU, Isabelle DELACÔTE, Christel DUCLOS, Michelle DUVAULT, Anne-Sophie FERNANDES, Sylvia GAURIER, Sylvie GINER, Séverine HEFTI-BOYER, Sandrine PERROUD, Katia PREVOST, Sophie SEIGNEURIN, Sylvie TESSIER, Béatrice TILLIER, Messieurs Joël BADILLER, Fabien BARREAU, Olivier BOUISSOU, Jean-Luc CADIOU, Franck CHARTIER, Olivier COLAS-BARA, Stéphane de COLBERT, Frédéric DUPEY, Alain ESNAULT, Patrice GARNIER, Jean-Christophe GASSOT, Jean-Jacques GAZAVE, Laurent GUENAULT, Didier LAUMOND, Philippe MASSARD, Patrick MICHAUD, Patrick NATHIE, Jean-Michel PAGÉ, Laurent RICHARD, James RIO, Eric RIVAL, Alexandre TRUISSARD.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :
Valérie ANDRÉ donne pouvoir à Patrick NATHIE
Jérôme BIROCHEAU donne pouvoir à Stéphane de COLBERT
Romain DEGUFFROY donne pouvoir à Frédéric DUPEY
Alain JAOUEN donne pouvoir à Sandrine PERROUD
Aline JASNIN donne pouvoir à Laurent GUENAULT
Marlène LABRUNIE donne pouvoir à Patrick MICHAUD
Josiane LE BRONEC donne pouvoir à Patrice GARNIER
Stéphanie LEFIEF donne pouvoir à Alain ESNAULT

Conseillers communautaires absents excusés :
Eric DELHOMMAIS, Emmanuel DUFAY, Frédéric GRILLET, Pierre LATOURRETTE, Alain PATRICE.

Secrétaire de séance : Sylvie GINER

****

Envoyé en préfecture le 15/06/2022
Reçu en préfecture le 15/06/2022
Affiché le 15/06/2022
ID : 037-200072650-20220609-D2022096-DE

Le **Centre Ressources Information Accompagnement pour le développement des compétences de base en Indre-et-Loire – CRIA 37** – intervient auprès des demandeurs d'emploi ayant des difficultés avec les savoirs de base (maitrise de l'écrit, de l'oral, du calcul, supports numériques, etc…) qui peuvent être un frein à la recherche d'un emploi ou à la prise d'un nouveau poste.

Le CRIA 37 organise des **permanences d'accueil et de positionnement auprès de PISE à Montbazon et à Cheillé.** Le CRIA 37 établit un bilan avec le demandeur et l'oriente vers le dispositif de formation le mieux adapté à ses besoins.

Le CRIA 37 travaille avec les acteurs locaux de la lutte contre l'illettrisme (Entraide et Solidarité, Lire et Dire) et aussi dans l'apprentissage de la langue française. Les autres partenaires ou organismes pouvant intervenir sont les GRETA de Tours et Chinon, l'AFTEC Chinon, l'UFCV.

Cette réponse de proximité permet de répondre efficacement aux besoins, de réduire la proportion de personnes en difficulté avec les compétences de base, de faciliter la mise en évidence de besoins spécifiques pour les entreprises du territoire et leurs salariés.

En 2021, 38 orientations ont été réalisées avec 23 personnes rencontrées (16 en 2020 et 19 en 2019) **sur les 2 sites de Montbazon (22) et Cheillé (16).**
L'association remarque une prise en compte de l'illettrisme, et souligne une rapide appropriation du service par les partenaires de l'antenne à Cheillé (la pleine utilisation mettant généralement plutôt 2-3 ans).

Le profil des personnes orientées :

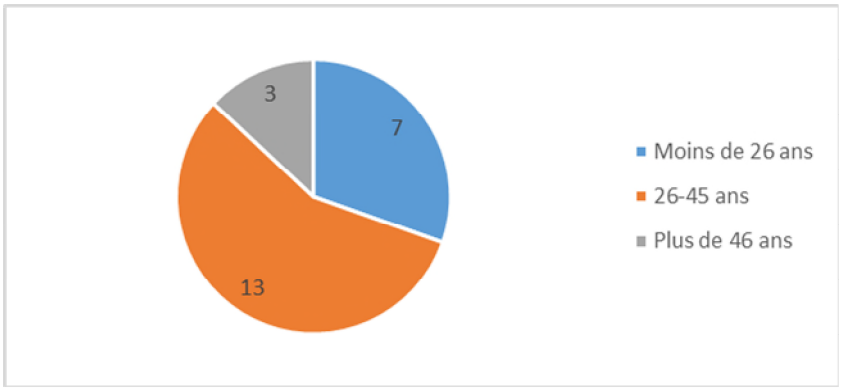

Ces personnes habitent 10 communes du territoire et 3 sont domiciliées hors territoire (mais salariée sur le territoire pour l'une des trois).

Orientations du public rencontré

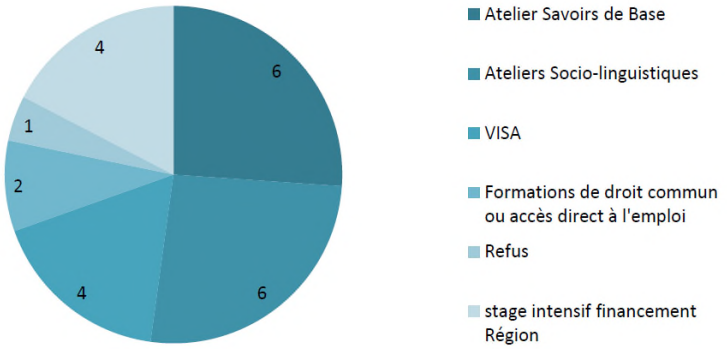

Envoyé en préfecture le 15/06/2022
Reçu en préfecture le 15/06/2022
Affiché le 15/06/2022
ID : 037-200072650-20220609-D2022096-DE

Pour 2022, le CRIA 37 souhaite pouvoir poursuivre son action, à savoir :

- réaliser 1 permanence mensuelle sur chaque antenne de PISE, soit 20 permanences annuelles,
- réaliser les bilans de compétences de base et orienter le public concerné vers les formations adaptées,
- apporter un appui pédagogique à la demande des formateurs bénévoles.

Pour réaliser cette mission sur le territoire Touraine Vallée de l'Indre, le CRIA 37 sollicite la Communauté de communes pour l'attribution d'une **subvention de 5 000 €.**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT l'intérêt de soutenir l'accompagnement des demandeurs d'emploi ;

CONSIDERANT le besoin en structures de proximité sur le territoire ;

Après en avoir délibéré le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le versement d'une subvention de fonctionnement de 5 000 € au profit de l'association CRIA 37 au titre de l'exercice 2022, en lien avec les missions définies.

Pour extrait conforme,

TOURAINE-VALLÉE DE L'INDRE (Indre-et-Loire)

Signé par : Eric LOIZON
Date : 15/06/2022
Qualité : CCTVI - Président